



MINISTERO DELL'ISTRUZIONE DELL'UNIVERSITA' E RICERCA - REGIONE
SICILIANA ISTITUTO COMPRENSIVO "FILIPPO TRAINA"

e-mail RGIC82800C@istruzione.it pec: RGIC82800C@pec.istruzione.it cod. fiscale 91015810889
Cod. Mecc: RGIC82800C sez. ass.te: RGAA828008- RGAA828019-RGAA82802A-RGEE82801E-RGMM82801D
Via Cacciatori delle Alpi, 401 CAP 97019 Vittoria (RG)
tel. 0932/984793 - 348 17744580 - 337 1021388
Codice Univoco Ufficio: **UFRVZ7**

Sito web: www.icstraina.edu.it

À tous les parents de l'école primaire

Procédure - Site Web

Chers parents,

Concernant l'année scolaire en cours 2020/2021, l'école primaire sera concernée par une réforme concernant l'évaluation périodique et finale des apprentissages des élèves. L'évaluation doit être exprimée, dès le premier trimestre, par un jugement descriptif figurant dans le document d'évaluation et se rapportant à quatre niveaux d'apprentissage différents, qui remplaceront la note numérique.

Voici les quatre niveaux

- En cours d'acquisition initiale
- Niveau de base
- Intermédiaire
- Avancé

En effet, les enseignants du primaire sont appelés à exprimer, pour chacune des matières d'étude et d'éducation prévues par les indications nationales, y compris l'enseignement transversal des éducation civique, également introduite dans cette année scolaire, un jugement descriptif qui "raconte" les connaissances acquises et les processus mis en œuvre par chaque élève.

La nouvelle méthode d'évaluation répond à la nécessité, qui ne peut plus être différée, de garantir une évaluation formative et authentique pour la valorisation d'encourager l'amélioration de l'apprentissage et des performances et de valider les succès obtenus. Il s'agit donc d'un dialogue d'évaluation, aussi bien avec de jeunes élèves, pour les informer de leurs progrès, des objectifs atteints et des éventuels points critiques de leur apprentissage et de ses dimensions, avec les parents, sensibilisés aux progrès et aux problèmes qui en découlent.

De plus, l'évaluation formative donne à l'étudiant la possibilité de s'auto-évaluer.

C'est la seule façon de parvenir à une évaluation partagée, transparente et claire et de mettre en place d'autres mécanismes d'apprentissage pour l'amélioration.

Grâce à l'auto-évaluation, les enfants deviennent plus responsables de leur croissance scolaire, plus réfléchi, plus autonome, plus motivé et plus efficace; ils améliorent leurs capacités de communication en prenant conscience des domaines dans lesquels ils ont des difficultés et sont mieux à même d'articuler leurs besoins.

L'innovation importante commence par le décret-loi 22/2020, avec les mesures urgentes sur la conclusion du dernière année scolaire et le début de l'année en cours, converties avec des amendements par la loi no. 41 sur 06/06/2020, qui dans le paragraphe 2-bis rapporte **«Par dérogation à l'article 2, paragraphe 1, du décret législatif no. 62 du 13/04/2017, à partir de l'année scolaire 2020/2021, le bilan final des apprentissages des élèves des classes du primaire, pour chacune des matières prévues par les Indications Nationales pour le programme d'études, est exprimée par un jugement descriptif rapporté dans le document d'évaluation et se réfère à différents niveaux d'apprentissage, selon des termes et des modalités définis par arrêté du ministre de l'Éducation"»**, pour aboutir au décret ministériel n. 172 du 04/12/2020 (et les relatives lignes guides), qui précise à l'article 3, **"... dans la perspective formative de l'évaluation et du renforcement de l'amélioration de l'apprentissage "**.

L'école primaire est donc appelée à mettre en œuvre l'évaluation de l'apprentissage qui "précède, accompagne et suit «tout processus curriculaire et doit permettre de valoriser les progrès d'apprentissage des élèves "

Les enseignants évalueront donc, pour chaque élève, le niveau d'acquisition des objectifs de d'apprentissage spécifiquement identifié comme faisant l'objet d'une évaluation périodique et finale.

Il est essentiel de surmonter immédiatement la logique sous-jacente au vote, notamment parce que l'évaluation avec le jugement descriptif permet de mettre en évidence la différence de niveau atteinte dans les différents objectifs d'apprentissage d'une même discipline qui, avec la note, n'a pas pu être exprimée.

Dans le document d'évaluation, une évaluation globale quadrimestrielle sera toujours exprimée, qui mettra en évidence la motivation, la participation, la socialisation, l'intérêt, l'assiduité, le caractère et les qualités humaines de l'étudiant, ses inclinations, etc.

Les tests en cours seront également évalués, si possible, sans utiliser la note numérique, afin de ne pas créer de confusion.

En outre, cette communication sera traduite en plusieurs langues pour une compréhension facile par les familles non italophones.

Bien à vous

Le directeur de l'école

Professeur Carmelo La Porta